

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) IBC (Industrie, Bâtiment, Commerce et activités de bureau)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
 - Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
 - Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
-

PUBLIC CIBLE :

Personnel des secteurs de l'industrie, du bâtiment et du commerce ou en activité de bureau.

DURÉE

2 journées (soit 14 heures) en présentiel

PRE-REQUIS

Aucun

PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Demande de présentation des stagiaires (parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la formation).
- Présentation des objectifs de la formation, des points abordés et mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise et son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Bilan de formation

Tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.

EPREUVES CERTIFICATIVES

L'épreuve certificative est réalisée à partir d'un scénario d'une situation de travail représentant un ou des risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentatives d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs. Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisé à l'oral ». Les prestations des stagiaires seront évaluées en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé préalablement rédigé. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé

VALIDATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP IBC

Un certificat d'acteur PRAP IBC (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de 7 heures tous les 24 mois ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans une approche heuristique, démonstrative et applicative.

Exposé interactif des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos,

Mises en situation, études de cas, accès aux postes de travail concernés, fiche de propositions d'amélioration

Formateur titulaire du certificat de « Formateur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC (industrie, bâtiment, commerce) » valide,

Formation dispensée par une entité habilitée niveau 1 par l'INRS

Mémento INRS remis en fin de formation

TARIF (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 300 € H.T. par personne

En intra-entreprise : à partir de 600 € H.T par jour et par groupe (max 10 personnes)

Un devis sera établi en fonction de votre localisation et de vos demande spécifiques.

LIEU :

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

MODALITES D'ACCES :

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à airprodformation@orange.fr